

Romainville, le 18/12/2025

## Compte-rendu de la réunion informelle du 18/12/2025

La Direction nous a convié ce 18/12/2025 à une réunion informelle.

Etaient présents : le Directeur, le Directeur Adjoint, l'Afipa Div 1, l'IP Div 1, des représentants de Solidaires Finances Publiques et de la CGT.

Les points suivants ont été abordés :

### 1) Nouveau référentiel d'emploi :

Le référentiel basé sur le TAGERFiP va être remplacé par un référentiel basé sur le nombre d'Équivalents Temps Pleins (ETP). Ce changement aura deux conséquences :

- le calcul ne se fera plus sur un nombre d'emplois pleins (« chaises ») ;
- il y aura un impact sur la lecture de la répartition des emplois, qui ne se fera plus sur les blocs de missions, mais selon les ETP.

Suite à ce changement de référentiel, la DNEF passerait de 455 emplois à 455 ETP (voir 462 selon les documents du dernier CSAR, sous réserve du résultat du vote du budget).

### 2) Mutations et mouvements au fil de l'eau des A :

Les modalités du mouvement doivent être précisées dans une note nationale à venir, le mouvement, ayant lieu du 29 décembre au 16 janvier, ne serait pas impacté par le changement de référentiel.

Deux postes de A+ vont se libérer en BNI en février (BNI2 et 5), deux fiches de postes vont être publiées.

### 3) Plan d'action pour améliorer les conditions de travail et prévenir les risques suicidaires :

Un plan d'action pour améliorer les conditions de travail et prévenir les risques suicidaires a été élaboré. Une Formation Spécialisée sera programmée en février pour présenter sa déclinaison en interne. La Direction reste vigilante sur ce sujet, et disponible, en lien avec les Organisations Syndicales, pour toute remontée de difficultés identifiées.

### 4) Les prises en charge des demandes de remboursement de 25 % du pass Navigo :

Les demandes en attente ont toutes été traitées. Pour 2026, dans FDD un code sera à saisir dans les demandes déposées, selon des modalités qui seront publiées sur l'Intranet (pas-à-pas diffusé la semaine prochaine).

### 5) Prix des hôtels si négociations et paiement par une personne pour un groupe :

Il est possible de négocier des prix de groupe avec des hôtels mais il faut demander des factures individuelles et s'arranger entre collègues s'il faut payer un acompte.

En cas d'appel à l'agence, il arrive que les prix soient exorbitants, il faut dire non, parfois la 2<sup>nd</sup> offre tarifaire apparaissant nettement plus abordable.

## 6) Problèmes bâtimentaires :

Plusieurs problèmes relatifs aux cuves, terrasses, fenêtres, turbines (bruit très fort aux 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> étages)... ont été remontés. Le bac à vidages des graisses, défectueux, doit être réparé, mais l'expertise d'assurance est en attente. L'évacuation des odeurs est effectuée temporairement via le canal d'évacuation incendie, les turbines étant mises à l'arrêt sur certaines plages horaires pour limiter les nuisances sonores.

Les ascenseurs du bâtiment B sont souvent en panne, Otis passe mais pour le moment il n'y a pas de solution pérenne trouvée.

La terrasse-patio est toujours fermée, le panneau a été réparé et les autres panneaux ont été vérifiés pour éviter toute nouvelle

chute. Le rapport étant en attente, l'accès est interdit par mesure de prévention. L'étanchéité de certaines fenêtres est en question. Il est demandé le passage d'un spécialiste, avec une caméra thermique, pour vérifier une s'il n'y aurait pas une fuite d'air.

La Direction rappelle qu'il ne faut pas mettre de radiateurs d'appoint, représentant un danger potentiel. Toutefois, si la problématique de température demeurait prégnante dans certains bureaux, les agents sont invités à signaler ce problème, notamment via Kronos.

N'hésitez pas à venir vers nous pour échanger et / ou nous faire part de vos remarques.

**La section vous souhaite des belles fêtes de fin d'années.**

